HISTOIRE DE MORLAIX JUSQU'A LA FIN DE L'ANCIEN RÉGIME

PAR

Bernadette Lécureux

INTRODUCTION

Morlaix, ville essentiellement commerçante, fut longtemps une place très riche et fort importante, et même, jusqu'à l'extension de Brest et la création de Lorient, le seul centre commercial qui pût compter en Basse-Bretagne. La ville a toujours joui d'une large autonomie; elle fut dotée d'une Communauté ou Corps de Ville dès 1561, un an seulement après Nantes et bien avant Rennes (1592), Brest (1593) et Saint-Malo (1596).

L'histoire de Morlaix a déjà fait l'objet des recherches du maire Daumesnil (1701-1771); mais ses notes, complétées, puis éditées en 1879, constituent plutôt une sorte de cartulaire qu'une véritable œuvre historique; l'ouvrage n'est précieux qu'en tant que source.

SOURCES BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PARTIE DES ORIGINES A LA FIN DES GUERRES DE LA LIGUE

CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES.

La ville de Morlaix (en breton Montroulez, en latin Mons Relaxus), située au fond d'une baie très profonde et bien abritée, aux confins des trois anciens évêchés de Cornouaille, Tréguier et Léon, s'étage pittoresquement sur trois collines, au confluent de deux rivières dont la réunion forme un bras de mer.

Morlaix n'apparaît pas dans l'histoire avant la fin du xie siècle, époque à laquelle le territoire de la ville était encore partagé entre les paroisses voisines; mais toute une population de paysans, de pêcheurs et de marchands se groupait déjà autour du château des vicomtes du Léon. Ceux-ci fondèrent, à la fin du siècle, les prieurés de Saint-Mathieu et de Saint-Melaine, dépendant respectivement des abbayes de Saint-Mathieu de Fineterre et de Saint-Melaine de Rennes, puis, en 1128, Saint-Martin, prieuré de Marmoutier. Chacun des trois prieurés s'établit sur une des trois collines : Morlaix était né. La ville tomba, en 1196, au pouvoir des ducs de Bretagne.

CHAPITRE H

MORLAIX, VILLE DES DUCS DE BRETAGNE (1196-1515).

Les ducs ne se désintéressèrent pas de leur nouvelle conquête. Pierre Mauclerc et la duchesse Alix fondèrent le couvent des Dominicains de Morlaix et lui firent don de leur château. Jean I^{er} construisit un nouveau château et s'assura définitivement de la possession de la ville par la promesse de verser une rente annuelle aux vicomtes de Léon. Jean II fonda l'église Notre-Dame-du-Mur et y transféra la confrérie de la Trinité, établie à Saint-Mathieu en 1110, et devenue depuis lors une corporation de texiers.

Morlaix commençait à se développer et à s'enrichir lorsque éclata la guerre de Succession de Bretagne; la ville prit parti pour Charles de Blois, et, en 1364, ne se soumit qu'à contre-cœur à Jean IV, contre qui elle se révolta plusieurs fois par la suite. Ce duc se concilia les Morlaisiens en les exonérant de toute contribution et de tout service des armes.

Avec le règne de Jean V commence une longue période de prospérité: Morlaix relève ses églises, ses couvents, ses maisons, fonde un hôpital, érige Notre-Dame-du-Mur en collégiale, reçoit des privilèges relatifs à l'industrie des toiles et perçoit des impôts. François Ier, puis Pierre II l'affranchiront définitivement des fouages et de toutes autres redevances. Dans la deuxième moitié du xve siècle, le duc de Bretagne ne perçoit à Morlaix que des droits domaniaux; le célèbre marché du samedi existe déjà à

cette époque et quatre foires se tiennent chaque année sur la cohue; la ville lève des impôts et billots sur les boissons. L'administration est exercée par un procureur de ville, un syndic-miseur, un contrôleur et des jurats, la justice par un sénéchal, un bailli et un lieutenant, la police par un prévôt-voyer; un capitaine commande au château, à la tête de chaque paroisse il y a un recteur, de nombreux couvents sont fondés. A Morlaix, sous François II, on construit surtout des bateaux, et les Morlaisiens les plus célèbres sont des marins : le corsaire Jean de Coëtanlem, « qui étoit dict partout et censé roi et gouverneur de la mer » et qui mourut grand amiral de Portugal; son émule François du Quelennec, connu sous le nom de capitaine François, et son neveu Nicolas de Coëtanlem, corsaire aussi, mais surtout commercant et armateur, qui entretenait des relations suivies avec l'Angleterre et l'Espagne.

Morlaix prit une part active aux événements qui se déroulèrent en Bretagne de 1488 à 1493; la duchesse Anne, devenue reine de France, fit construire à Morlaix, par Nicolas de Coëtanlem, le navire la Belle-Cordelière, dont le commandement fut confié au célèbre Hervé Porzmoguer; puis, en 1505, la ville reçut la visite de la dernière duchesse de Bretagne.

CHAPITRE III

MORLAIX, VILLE DES ROIS DE FRANCE (1515-1589).

Dès la mort de la reine Anne, la Bretagne fut en fait au roi de France; en 1515, François I^{er} confirma

les privilèges de Morlaix et, en 1518, il vint voir la ville.

En 1522, une flotte anglaise, débarquée à Morlaix, y mit le feu. C'est de cet incendie que date la disparition de toutes les archives anciennes de la ville. Pour empêcher à l'avenir semblable aventure, on construisit à l'entrée de la rade le fort du Taureau, dont le gouvernement fut confié aux habitants. Cependant, le commerce maritime prospérait toujours, le trafic régulier remplaçant de plus en plus la course.

Le règne d'Henri II est marqué à Morlaix, dès 1547, par de nouvelles confirmations de privilèges, par le passage de Marie Stuart en 1548, par des travaux de fortification en 1554, par une session des États de Bretagne en 1557; enfin, par l'établissement d'une imprimerie et d'une église protestante.

Les institutions varièrent peu jusqu'en 1561; c'est à cette date que, sur une requête des habitants, Charles IX leur accorda un Corps de Ville, composé d'un maire, deux échevins et douze jurats; puis, en 1566, il institua un juge et deux consuls pour la connaissance des causes entre marchands, et, en 1568, il érigea Morlaix en gouvernement.

Jusqu'en 1589, Morlaix, sorte de port neutre, jouit d'une grande prospérité, due au commerce des toiles. Henri III renouvela ses privilèges, et ce ne fut qu'à la mort de ce prince que Morlaix entra comme toute la Bretagne dans une nouvelle période de troubles.

CHAPITRE IV

MORLAIX, VILLE DE LA LIGUE.

Λ la mort d'Henri III, en 1589, les Morlaisiens,

qui fortifiaient leur ville depuis quatre ans, se rangèrent au parti de la Ligue. L'administration régulière fit place, aussitôt, au Conseil de la Sainte-Union, composé d'une cinquantaine de membres, dont le gouverneur et le sénéchal. Jusqu'en 1594, ce conseil exerça une véritable dictature : il administrait toutes les affaires de la ville, rendait la justice, surveillait les habitants, forçait les paroisses voisines à jurer l'union, percevait des amendes et des droits sur les marchandises et en employait le produit aux fortifications.

Des délégués envoyés par le Parlement, en 1589, pour disposer les populations en faveur du roi de Navarre, n'obtinrent à Morlaix aucun résultat, et la ville, en 1591, sollicitait le secours du général espagnol Don Juan de l'Aguila.

Mais les Morlaisiens n'entendaient pas davantage se soumettre au duc de Mercœur, chef de la Ligue en Bretagne, qu'à Henri IV. Or, Mercœur, par ses maladresses, s'aliénait de jour en jour les Morlaisiens; d'autre part, Henri IV s'était fait catholique. Le maréchal d'Aumont, lieutenant général pour le roi en Bretagne, sut tirer parti des circonstances : les habitants lui ouvrirent les portes de leur ville (août 1594), à l'insu du gouverneur, qui, lorsqu'il vit des troupes, se harricada dans son château, attendant le secours de Mercœur; celui-ci accourut avec les Espagnols; mais, aux portes de Morlaix, Don Juan de l'Aguila se rebella contre lui, et il fut obligé de se retirer.

Le château capitula; mais les articles de la capitulation furent des plus avantageux : Morlaix était une place puissante qu'il faisait bon se concilier. Dans les années suivantes, la ville se releva vite

et obtint d'Henri IV tout ce qu'elle voulut. En somme, ces quelques années de troubles, tout en l'endommageant fort peu, avaient contribué à affirmer son autonomie.

DEUXIÈME PARTIE LE XVII^e ET LE XVIII^e SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

LA VILLE ET LES HABITANTS.

Au lendemain des guerres de la Ligue, Morlaix avait l'apparence d'une ville forte. Aucun travail important ne fut effectué avant la fin du xviie siècle, et ce ne fut que vers 1730 que la Communauté entreprit des travaux d'une façon méthodique; on se soucia d'ouvrir des communications, de réparer les pavés, de voûter les rivières, d'entretenir les ponts, les fontaines et les divers monuments publics; les travaux se poursuivirent sans interruption jusqu'en 1769; puis on fit de nouveaux perfectionnements en 1772, en vue de la tenue des États. A la fin du xviiie siècle, on travaillait encore activement.

La population morlaisienne était à peu près aussi nombreuse qu'à présent, et son chiffre resta toujours stationnaire. Les immigrations furent très importantes au xviiie siècle : nombre de familles, originaires de tous les coins de la France et même de l'étranger, furent attirées à Morlaix par le commerce. Le clergé morlaisien comprenait les recteurs des trois paroisses, auxquels des prieurs commendataires versaient une portion congrue, et les chanoines de Notre-Dame-du-Mur, dont la situation fut longtemps fort précaire. La ville avait aussi des couvents de Dominicains, de Capucins, de Récollets, de Carmélites, de Calvairiennes et d'Ursulines.

L'aristocratie morlaisienne était une classe intermédiaire entre la grande noblesse et la bourgeoisie, composée surtout de cadets de famille, qui se livraient au négoce. La réformation de la noblesse de 1668 eut de fâcheuses répercussions sur le commerce morlaisien, que beaucoup de nobles abandonnèrent; ils furent heureusement remplacés par les immigrants.

Les marchands étaient nombreux; les plus riches étaient les marchands de toile. La plupart des métiers existaient en dehors de toute jurande; il y avait cependant quelques corporations.

Les pauvres ne dépendirent que de la charité particulière pendant presque tout le xvii^e siècle. En 1686, fut créé l'hôpital général, rattaché à l'Hôtel-Dieu, où l'on recueillait les pauvres pour les faire travailler.

Les Morlaisiens s'exerçaient au service des armes par le tir du papegaut ou en s'enrôlant dans la milice bourgeoise.

Le collège établi, en 1597, périclita au xviii^e siècle, mais fut rétabli. Il y avait à Morlaix d'autres écoles.

En 1778, fut créée une chambre de littérature et de politique. En outre, il y eut à Morlaix plusieurs loges maçonniques. Quant aux protestants, ils ne furent jamais nombreux et la Réformation de l'Édit de

Nantes fut sans conséquence quant au commerce morlaisien.

CHAPITRE II

LE PORT ET LE COMMERCE.

De même qu'à la ville, on travailla peu au port jusqu'à la date de 1730. De 1730 à 1732, on y fit des aménagements importants, puis les travaux continuèrent au ralenti jusqu'en 1768, date à laquelle ils reprirent plus activement. L'état du port, à la fin du xviii siècle, était très satisfaisant.

Le port de Morlaix, peu important quant à la pêche, le fut davantage pour l'armement des corsaires; mais il était surtout un lieu de relâche pour les corsaires des autres ports et un centre important de ventes de prises. Quelques Morlaisiens se distinguèrent lors des guerres du xviiie siècle sur des vaisseaux corsaires, en particulier le célèbre Charles Cornic-Duchesne.

Toutes les causes relatives à la marine et aux prises relevaient du tribunal de l'amirauté de Tréguier qui siégeait à Morlaix.

Mais Morlaix fut avant tout un port de commerce, prospère surtout au xviiie siècle. Morlaix entretenait des relations commerciales avec l'Angleterre, la Hollande, les ports du Nord, l'Espagne et le Portugal. Le commerce avec l'Amérique ne prit jamais une grande extension. Le port de Morlaix recevait aussi des bateaux venus de Saint-Malo, le Havre, Rouen et autres ports français.

La principale marchandise exportée par Morlaix était la toile. Au xviie siècle, la police des toiles fut mal exercée et des fraudes se produisirent dans leur fabrication, ce qui fit grand tort au commerce morlaisien. A la fin du xviiie siècle, la Communauté exerça sa surveillance sur cette branche d'industrie, qui connut un regain de prospérité.

Les autres industries morlaisiennes étaient celles du papier, des draps, des cuirs, du vin; enfin, Morlaix possédait une manufacture de tabac.

Les causes relatives au commerce relevaient du tribunal du Consulat.

CHAPITRE III

LA COMMUNAUTÉ.

On a vu que Charles IX avait créé à Morlaix un Corps de Ville composé d'un maire, deux échevins et douze jurats. Les juges royaux empêchèrent l'exécution des lettres de 1561 et, pendant tout le xviie siècle, ce furent des contestations entre eux et la Communauté. En 1691, Louis XIV créa des offices, qui furent presque tous rachetés par la Ville, et, dans les premières années du xviiie siècle, la Communauté se trouva conforme à ses lettres de création.

Les assemblées n'étaient pas périodiques. Leur présidence appartint au gouverneur jusqu'en 1691, au maire ensuite.

Tous les magistrats étaient élus. La charge de maire était fort absorbante, et l'on dut créer un secrétaire de mairie en 1780. Le procureur syndic était le principal officier de la Communauté avant l'établissement d'un maire; il fut à certaines époques en même temps miseur. La Communauté, après 1700, acheta les offices de police.

La Ville avait le droit d'envoyer deux députés aux États de Bretagne; en outre, les officiers municipaux jouissaient de privilèges personnels.

Les revenus de la Communauté consistaient en deniers patrimoniaux et en octrois. Ses charges étaient le payement des gages des officiers municipaux, celui de droits divers, l'entretien du château du Taureau (jusqu'en 1650) et tous les frais occasionnés par les travaux publics.

CHAPITRE IV

RAPPORTS AVEC LE POUVOIR CENTRAL.

Les Morlaisiens se montrèrent toujours très sidèles à la monarchie, en particulier dans les périodes de crise, lors de la révolte du papier timbré en 1675 et aux abords de la Révolution.

A Morlaix, comme dans toutes les autres villes de Bretagne, le roi exerçait deux sortes de droits : ceux qu'il tenait comme successeur des ducs et ceux qui y furent ajoutés.

En tant que successeur des ducs, le roi était représenté à Morlaix par un gouverneur; il percevait des droits domaniaux, et la justice lui appartenait.

Les Morlaisiens, exemptés des fouages, furent sujets à la capitation, souvent assez mal répartie. En outre, la ville eut à supporter de nombreux passages de troupes.

Les habitants se plaignaient souvent de toutes ces charges, mais recevaient avec pompe les hauts personnages de passage à Morlaix.

Les relations des Morlaisiens avec le pouvoir central se bornaient à traiter avec lui de leurs affaires propres; ils ne se mêlaient pas de la politique du pays et ne ménageaient pas leurs services, fiers de montrer leur richesse, pourvu qu'on ne les contraignît pas.

Cette conduite, inspirée peut-être par un certain égoïsme, l'était surtout par le bon sens, et les résultats furent satisfaisants : le pouvoir central n'eut jamais motif de se plaindre de Morlaix.

PIÈCES JUSTIFICATIVES TABLES PLANCHES